

VILLE
DE
LÉVIS

Conseil de la Ville

Règlement RV-2002-00-31 décrétant la
fermeture du lot 641-28 du cadastre de la
paroisse de Saint-Romuald-d’Etchemin
(chemin du Sault)

LE CONSEIL DE VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. **Fermeture de rue**
Le Conseil ordonne la fermeture de la partie du chemin du Sault située sur le
lot 641-28 du cadastre de la paroisse de Saint-Romuald-d’Etchemin.

Adopté le 8 juillet 2002

(signé) Jean Garon

(signé) Danielle Bilodeau

Jean Garon, maire

Danielle Bilodeau, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 13 JUILLET 2002